COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 MARS 2011 A 18 h 30 A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient présents : Claude LAROCHE, Christian SANSEIGNE, Nicolas LAROCHE, Stéphane AUFRERE, Cyril GAUTHERON, Charly NICOLLE, Jérémy VENON, Xavier COLLON

Etaient absents : Sébastien AUFRERE, Olivier DELAITRE, Romain BONNET

ORDRE DU JOUR:

- * 1 Préparation du budget primitif 2001 (principal et service des eaux)
- * 2 Participation aux sorties école maternelle de Chablis
- * 3 Avis sur la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois
- * 4 Demande de subvention
- * 5 -Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie le quorum, propose d'ajouter un point à l'ordre du jour « Droit de préemption sur la parcelle ZK n° 43, lieudit La Fonte », la proposition est acceptée à l'unanimité, demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

1 – DROIT DE PEEMPTION SUR LA PARCELLE ZK n° 43 « La Fonte »

Le maire expose à l'assemblée qu'il a reçu des documents d'urbanisme de Maître FONTENEAU, notaire à Chablis concernant la vente de la parcelle ZK n° 43, lieudit La Fonte.

Il rappelle que cette parcelle comporte une construction illégale puisqu'elle a été réalisée sans permis de construire et a déjà posé des problèmes sanitaires à plusieurs reprises puisque située dans la zone de périmètre rapproché du captage d'eau potable alimentant la commune.

Il rappelle les termes de la délibération du 16 octobre 2009 d'interdiction d'habiter et de demande de démolition. Pour ces raisons il propose à l'assemblée d'instituer le droit de préemption de la commune.

A l'unanimité, les membres présents approuvent la proposition et donne pouvoir au maire pour entreprendre les démarches nécessaires.

<u>2 – PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2011 (Principal et Service des Eaux)</u>

le maire présente à l'assemblée l'ébauche du budget principal et celui du service des eaux pour 2011, le conseil municipal est d'accord sur la prévision des travaux d'investissement du budget principal, chacun pourra apporter ses éventuelles remarques avant le vote.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 16/03/2011

3- SUBVENTION ECOLE MATERNELLE DE CHABLIS

Le maire présente à l'assemblée la demande annuelle de subvention de l'école maternelle de Chablis destinée à financer les sorties à l'extérieur, le montant proposé est de 20,00 €par élève, pour l'année scolaire 2010 – 2011, 14 enfants de la commune sont scolarisés.

Le conseil émet un avis favorable à la demande, les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2011.

Texte de la délibération n° 01/16/03/2011

Le Maire présente à l'assemblée le demande annuelle de subvention de l'école maternelle de Chablis pour financer les sorties des enfants. Quatorze enfants de la commune de Fleys y sont scolarisés pour l'année 2010 - 2011.

La subvention demandée est de 20,00 €par enfant, soit un montant total de 280,00 € Après en avoir délibéré, le conseil municipal, *émet* un avis favorable à la demande, *dit* que cette somme sera inscrite au budget 2011.

4– DEMANDE DE SUBVENTION

Le maire présente une demande de subvention de l'Amicale fédérée pour le don du sang bénévole en Tonnerrois, le conseil émet un avis défavorable.

5- AVIS SUR LA ZDE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TONNERROIS

Le maire soumet à l'assemblée la carte de la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois, validée par délibération en date du 13 décembre 2010. Chaque commune concernée par le périmètre ayant à donner son avis, le maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Considérant que la commune est hors ZDE et après étude de la carte présentée, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois.

Texte de la délibération n° 02/16/03/2011

Le maire soumet à l'assemblée la carte de la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois, validée par délibération en date du 13 décembre 2010. Chaque commune concernée par le périmètre ayant à donner son avis, le maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, Considérant que la commune est hors ZDE et après étude de la carte présentée, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois.

6– QUESTIONS DIVERSES

- 1) Un membre du conseil signale qu'il n'y a plus d'électricité dans la salle de l'ancienne école, à voir s'il y aurait un rapport avec la suppression de la distribution électrique de l'ancien logement Guy AUBERT.
- 2) un membre du conseil demande s'il serait possible de voir avec le service routier du conseil général pour supprimer une partie de ligne blanche sur la RD 965 à la hauteur de l'entrée du chemin « derrière la Chapelle », afin de ne pas être en infraction pour pouvoir entrer dans ce chemin.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de questions à poser, le maire lève la séance à 19 heures 30.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 16/03/2011

Liste des délibérations prises : du numéro 01/16/03/2011 au 02/16/03/2011

Délibération n° 01/16/03/2011 : Subvention à l'école maternelle de chablis **Délibération n° 02/16/03/2011** : Avis sur la ZDE de la communauté de communes du Tonnerrois

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
LAROCHE Claude	Maire		
SANSEIGNE Christian	1 ^{er} Adjoint		
AUFRERE Sébastien	2 ^{ème} Adjoint	Absent	
NICOLLE Charly	Conseiller Municipal		
COLLON Xavier	Conseiller Municipal		
LAROCHE Nicolas	Conseiller Municipal		
BONNET Romain	Conseiller Municipal	Absent	
DELAITRE Olivier	Conseiller Municipal	Absent	
AUFRERE Stéphane	Conseiller Municipal		
VENON Jérémy	Conseiller Municipal		
GAUTHERON Cyril	Conseiller Municipal		